

Coordination Urgence Migrants -CUM

Assemblée Plénière 23 Janvier 2019

Présents : 17 personnes

Excusés : 10 personnes excusées

Ordre du jour

1. Projet de Formation avec le MAN (Mouvement pour une Alternative Non-Violente)
2. Salon Primevère
3. Journée du 9 mars
4. Actualité des Groupes
5. Questions diverses : Grand Débat National
6. Nouvelles dates réunion Groupe Sensibilisation

1. Projet de Formation avec le MAN (Mouvement pour une Alternative Non Violente)

Rappel : l'idée d'organiser une formation avec le MAN pour les membres de la Cum a pris naissance lors de la « Journée contre la Misère » du 17 octobre 2018 organisée par ATD-Quart Monde suite à des discussions entre les personnes qui tenaient, côte à côte, le stand de la CUM et celles qui tenaient le stand du MAN. Cette formation, sur une journée, aurait pour objectif d'apprendre à mieux gérer nos émotions et à approfondir notre argumentaire lorsque, par exemple, quand on tient un stand ou qu'on est mêlé à une discussion, on reçoit des paroles hostiles ou agressives de la part de contradicteurs ... Ce type de formation permettrait aussi certainement de créer du « lien » entre les membres de nos différentes associations.

Les premiers contacts avec le MAN pour une éventuelle formation permettent de proposer les bases suivantes :

- date possible : samedi 23 Mars 2019
- coût : 25,00 € par personne (prévoir en plus repas tiré du sac)
- nombre de stagiaires : entre 5 et 20 personnes
- lieu : à définir ... mais, à priori, sur l'agglomération lyonnaise

Nous décidons de faire passer une liste de préinscriptions avec le compte-rendu de l'Assemblée Plénière de ce jour. Attention, nous nous donnons jusqu'au vendredi 15 février : si à cette date nous n'avons pas 5 personnes inscrites, nous abandonnerons ce projet. Pour vous inscrire, envoyez un mail à ellyon@orange.fr avec en objet : CUM formation MAN.

2. Salon Primevère (22 / 23/ 24 février 2019)

Nous avons ici les tracts et les affiches à distribuer dans vos différentes associations.

Nouveauté 2018/2019 : nous avons décidé que ce serait bien que les associations adhérentes à la CUM se mobilisent pour vendre (en prévente) des billets d'entrée au Salon auprès de leurs adhérents.

Pourquoi ?

- Parce que c'est un moyen de réduire le coût, pour la CUM, de la réservation du stand au Salon Primevère puisque les recettes de la prévente restent acquises à la CUM. Nous avons donc 45 billets en « prévente » correspondant au prix avancé par la CUM pour la location du stand au Salon. Si nous vendons les 45 billets, nous nous remboursons le prix de la location !
- Parce que les billets en « prévente » bénéficient d'un prix réduit (6,00 €) par rapport au prix de vente normal à l'entrée du Salon (8,00 €).

Chaque association peut donc nous acheter, dès aujourd'hui, des billets. Nécessité de payer ces billets par chèque (à l'ordre de la CUM). Les personnes qui ne peuvent pas faire un chèque aujourd'hui,

pourront contacter ensuite directement Jean-Paul, soit au cours des prochaines réunions du groupe sensibilisation, soit lors du prochain CA, soit directement par mail ...

Organisation pratique du Salon :

- **Tableau de présence** des membres de la CUM pour tenir, par roulement, le stand pendant les 3 jours :
 - vendredi 22/02 de 11h00 à 21h00
 - samedi 23/02 de 10h00 à 20h00
 - dimanche 24/02 de 10h00 à 19h00

Le tableau sera joint lui aussi au compte-rendu de l'Assemblée Plénière de ce jour. Merci de le remplir quand vous le recevrez et de nous faire connaître rapidement les possibilités de chacun.

- **Installation du stand** : comme les années précédentes, Jean-Paul se chargera d'apporter le matériel le vendredi (petites tables, chaises pliantes, présentoir, documents CUM (listes des associations et vocabulaire, grande banderole à récupérer sur le squat Maurice Scève ...). Par contre il ne pourra pas s'occuper du retour du matériel). Chantal prendra le relais. Les personnes sur site dimanche soir à 19h l'aideront à charger sa voiture.
- **Projection du film** « les accueillants » samedi 23/02 en soirée avec débat. Documentaire sur l'accueil des mineurs isolés étrangers chez des citoyens. Il faudra donc, avant le Salon, faire de la pub auprès du réseau CUM, et principalement le réseau actif autour des mineurs isolés, pour avoir des spectateurs : L'ouvre Porte / Terre d'Ancrage / l'Appartage, RESF / AMIE ... Il faudra aussi avoir des flyers sur notre stand pour présenter la soirée de projection du film. Prévoir aussi qui animera le débat ... avec l'objectif de ne pas en rester à la présentation des procédures d'accueil mais d'aborder aussi les enjeux politiques de ce type d'accueil (accueil low cost ? quelles garanties dans le recrutement de « tiers dignes de confiance » ? quel suivi des conditions d'accueil ? Repérer des personnes pouvant intervenir pendant cette soirée ... Il ne s'agit pas de faire une « conférence après le film » car on n'aura pas le temps (on a une plage de 2 heures et le documentaire fait déjà 52 minutes) mais
 - de mettre en lien des spectateurs qui se posent la question d'accueillir et des associations qui contribuent à l'accueil ;
 - de réfléchir aux limites de notre générosité (n'est-ce pas agir à la place des services de l'Aide Sociale à l'Enfance ?)
 - de se demander si, derrière cet hébergement citoyen ou les hébergements dans les squats, il n'y a pas le risque de rendre « invisibles » les migrants laissés à la rue ?
- Dernière idée liée à l'actualité : l'an dernier, lors du Salon Primevère, nous avons passé le documentaire de Rachid Oujdi « j'ai marché jusqu'à vous ». Rachid était venu présenter son film et animer le débat. Il avait aussi témoigné de l'accueil de 2 mineurs par son couple (2 mineurs que le couple a en fait adopté par la suite). Rachid est décédé subitement il y a un mois ... Nous pensons qu'il serait bien de pouvoir rendre hommage à Rachid Oujdi à un moment ou à un autre de la soirée cinéma, notamment, si c'est techniquement possible, en proposant de passer la bande-annonce de « J'ai marché jusqu'à vous » au moment de l'accueil. (4 minutes)

3. Journée du 9 Mars 2019

Le thème de la Journée 2019 est « Droit à la santé, accès aux soins ». Des contacts commencent à être pris mais nous sommes encore loin d'être au point pour l'organisation de cette journée dans deux mois !!

Sur proposition de Colette, deux nouvelles réunions de préparation sont programmées dans les salles du Prado, 9 rue du Père Chevrier :

- Mercredi 30 janvier (9h30-11h30)

- Mercredi 13 février (9h30-11h30)

Nous faisons un tour de table des questions / des besoins de connaissance des associations présentes. Plusieurs points reviennent qu'il faudra essayer de traiter dans cette journée :

- Nouvel accès aux soins pour les européens : AME / PUMA
- Questions autour de la CMU et la CMU-C (complémentaire) : qui a droit à ces statuts ? Comment se fait le passage à l'AME ? A quelle protection sociale ont droit les personnes déboutées du droit d'asile ? Les Permanences d'Accès aux Soins (PASS) : comment ça fonctionne ? où les trouve-t-on ? Qui peut en bénéficier ? Faire liste des PASS (Vinatier / HEH, St Joseph -St Luc, etc.) + PASS dentaire.
- Les associations déjà contactées pour intervenir dans la journée, sous une forme à définir :
 - Médecins du Monde
 - Cimade
 - Inter Service Migrants
 - Meda
 - OSPERE- SAMDARA = service de soins psy Vinatier
- Inviter quelqu'un de la CPAM pour nous expliquer les grandes lignes de la loi pour les migrants. Apparemment le Secours Populaire pourrait nous proposer un intervenant sur cette question ... A suivre
- C'est la politique migratoire qui rend malade les migrants ... Voir bilans OMS / OCDE
- Voir comment aborder aussi la question d'une couverture sociale européenne
- Cibler intervention de Meda, car domaine d'intervention très particulier (examens médicaux avant CNDA surtout pour faire reconnaître des sévices ...)
- Voir aussi, concrètement, à quoi ont droit les personnes qui sortent de CADA : ils perdent semble-t-il tous leurs droits ...
- Est-ce que les questions posées sur l'accès aux soins peuvent être rattachées, d'une manière ou d'une autre, à la dynamique « Grand Débat National » lancée par le gouvernement ? Certains pensent que les conclusions de cette journée du 9 mars pourraient servir de « contribution » au Grand Débat National, notamment en diffusant les propositions et les idées de la journée sur le site de la CUM (ou sur le site en ligne du Grand Débat) ?
- Comment rattacher aussi cette journée aux élections européennes ? Au niveau des ateliers, il faudrait prendre un temps de synthèse et d'écriture pour élaborer des propositions et les faire remonter ...
- Rappel que, cette année, il faudrait inviter officiellement certains journalistes (presse écrite / presse parlée / presse audio-visuelle) pour donner plus de retentissement à ce type de journée. Prendre contact avec les journalistes que nous connaissons à Rue89 Lyon / Le Progrès / Lyon Capitale / Tribune de Lyon / (Jean-Paul et autres ...).

Organisation pressentie :

matin : = topo technique + études de cas pour illustrer

après-midi = plusieurs ateliers (3 ou 4 à priori) pour approfondir ce qu'on n'a pas compris le matin et faire des propositions pour faire avancer la question européenne.

4. Actualité des Groupes :

- SECOL : remerciements pour la participation de nombreuses associations et collectifs ayant participé au Festival des Solidarités à Vaugneray.
AG du SECOL le 31/01/2019 : rencontre conviviale avant l'AG à 19h00
Programmation d'un film sur Jean Vannier le 19 Mars à 20h30 sur le handicap
Thème du Festival 2020 : Au nom de la différence : les handicaps
- ASSEDA : 3^{ème} loyer mis en place par ASSEDA, mais Alynea ne veut plus accompagner les familles déboutées.

- Habitat St Roch : l'association gère actuellement 5 appartements pour loger des exilés. L'association se porte garant auprès des HLM / propriétaires privés / mairie ...
- Accueil Provinces Ste Foy les Lyon : l'association est maintenant sur le point d'accueillir une troisième famille dans un appartement (intermédiation locative) mais Alynea a renoncé à continuer de s'occuper de l'accompagnement social / éducatif en mettant un salarié à disposition (hausse des coûts salariés trop importante pour l'association). Le bailleur social a quand même accepté de signer le bail. Le suivi social sur cet appartement sera fait par Forum Réfugiés à la place d'Alynea.

5. Questions diverses

- Rappel dates de réunions complémentaires pour préparer la journée du 9 Mars notamment :
 - Mercredi 30 janvier
 - Mercredi 13 février
- Question d'une association (laquelle ?) : un employeur est prêt à faire une promesse d'embauche pour une personne déboutée du droit d'asile mais l'employeur voudrait pouvoir tester les compétences de la personne avant de signer contrat ... est-ce qu'il est possible de prendre cette personne en stage officiel avant embauche en CDI ... Qui a une réponse ???

Notes Jean-Paul et Colette

PS : voir pièce jointe à part : Planning des présences au stand Cum du Salon Primevère